Conseil des droits de l’homme

34e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Égypte**

Genève, le 13 novembre 2019

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Des arrestations massives, blocage de sites web et lois entravent gravement les libertés fondamentales : l**a Suisse recommande à l’Égypte de garantir les libertés d’expression, d’association et de réunion pacifique, et de protéger les personnes qui exercent ces droits.**

La Suisse s’inquiète des conditions de détention et **recommande à l’Égypte de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture (OPCAT)**, **de cesser la pratique des détentions provisoires et de garantir aux détenus l’accès aux soins médicaux, à leurs avocats et à leurs proches.**

Mon pays recommande aussi à **l’Egypte** **de garantir le droit à un procès équitable, et de limiter la compétence des tribunaux militaires aux affaires militaires.**

La Suisse recommande **enfin à l’Egypte de poursuivre ses efforts d’inclusion sociale et économique en allouant des fonds adéquats pour la santé et l’éducation.**

La Suisse souhaite plein succès à l’Egypte dans le contexte de son examen périodique.

Je vous remercie.